

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/04/25/2022040965/justel>

Dossier numéro : 2022-04-25/05

Titre

25 AVRIL 2022. - Arrêté de l'administrateur général modifiant l'arrêté de l'administrateur général du 27 mai 2021 portant délégation des pouvoirs généraux et spécifiques aux chefs de service et de l'arrêté de l'administrateur général du 27 mai 2021 portant délégation des pouvoirs aux responsables du service, aux experts, aux coordonnateurs de bassin, aux responsables d'une équipe et aux responsables de l'Agence flamande pour l'environnement en ce qui concerne la conduite des poursuites judiciaires et les pouvoirs sur les biens immobiliers.(TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 13-05-2022 page : 42578

Entrée en vigueur : 23-05-2022

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)